

Avis n° 2026/06
relatif à l'accréditation de
Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers
Sigle :	ISAT Nevers
Type :	Public
Académie :	Dijon
Sites de l'école :	Nevers, Auxerre

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2023/04

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie HP (Renouvellement hors-périodique) :

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue, sur le site de Nevers

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité Génie mécanique, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Nevers

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, sur le site d'Auxerre

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers ;
- Vu le rapport établi par Pascal BIDAN (membre de la CTI, rapporteur principal), Pierre-Marie VERCHERE (corapporteur), Rob VINGERHOEDS (expert), Ilinca NASTASE (experte internationale), Antoine GAGNIERE (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 9-10 juin 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, sur le site de Nevers	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, sur le site de Nevers	Formation continue	2026	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité génie mécanique, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, en partenariat avec ITII Bourgogne, sur le site de Nevers	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, sur le site de Auxerre	Formation continue	2026	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, sur le site de Auxerre	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2027-2028	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école propose un cycle préparatoire.

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'université Bourgogne Europe

- Formaliser, dans le cadre du dialogue objectifs-moyens avec l'ISAT, un engagement explicite sur les ressources humaines nécessaires au redressement de l'école et compatible avec les marges de manœuvre de l'université.

Pour l'école

- Définir, en lien avec l'Université Bourgogne Europe, les priorités année par année de mise en œuvre du plan ISAT 2030 et les ressources humaines associées, afin d'anticiper les besoins en postes permanents et d'éviter les situations de pilotage en urgence ;
- Prévoir une représentation renforcée des industriels au sein des instances de gouvernance de l'école ;
- Mettre en place de manière opérationnel le conseil de perfectionnement conformément aux nouveaux statuts de l'école ;
- Formaliser la feuille de route RSE de l'école, l'étendre à toutes les formations, y compris la FISA GI sur le site d'Auxerre ;
- Assurer l'appropriation effective de la démarche compétences par les enseignants et les élèves, et la mettre en œuvre dans l'évaluation des apprenants, au-delà de la seule mise à jour formelle des fiches RNCP ;
- Dynamiser la démarche qualité engagée et son appropriation en interne, généraliser l'évaluation des enseignements et en améliorer le taux de réponse et la prise en compte par les enseignants, améliorer le taux de réalisation des audits internes ;
- Augmenter le taux d'intervention des vacataires issus du monde socio-économique ;
- Intensifier les actions de féminisation déjà engagées afin d'augmenter significativement la proportion de femmes dans les formations ;
- Mettre en place un observatoire des carrières structuré en renforçant la relation avec l'association des alumni.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe - Engineering Master degree in Automotive and Transportation	2026	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité génie mécanique, en partenariat avec l'ITII Bourgogne - Engineering Master degree in Ecodesign & technological sourcing	2026	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bourgogne - Engineering master degree in Industrial engineering	2026	2027-2028

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 10 juin 2026

Avis approuvé par voie électronique, le 30 juin 2026

Signé électroniquement par
la Présidente
Claire PEYRATOUT

